**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 65 (1994)

**Heft:** 1: Les technopôles face au ralentissement conjoncturel ; Colloque de la commission sociale : des rentiers actifs

**Artikel:** Colloque de la Commission sociale : des rentiers actifs

**Autor:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-824253

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

## Une patinoire agrandie par des caissons d'aluminium

En revanche, le SIAMS de Moutier peut s'enorgueillir de fonctionner seul. Grâce aux exposants et à des dons, il s'autofinance. L'édition du SIAMS 1994 tournera grâce à un budget de plus d'un million de francs. Une économie non négligeable est réalisée grâce aux coûts réduits de fonctionnement de la patinoire couverte dans laquelle se déroule le salon. Les organisateurs vont améliorer le confort des participants (stabilité du terrain et régulation de la température ambiante) en agrandissant la patinoire avec deux caissons d'aluminium de 70 mètres sur 40 mètres, bâtis sur deux étages de 24 mètres sur 14 mètres, en lieu et place des traditionnelles bâches de type cantine. Ces structures, fournies par un fabricant français, permettent une économie supplémentaire.

Francis Koller, le président du SIAMS, est convaincu que la formule régionale de l'exposition est la bonne. Le SIAMS a de l'avenir et la relève est assurée. Les organisateurs projettent déjà une édition spéciale pour l'an 2000. ❑

**Le SIAMS en société anonyme**

A ses débuts, le SIAMS était chapeauté par la Chambre d'économie publique du Jura bernois. Depuis cette année, l'exposition est gérée par SIAMS S.A, dirigée par un Conseil d'administration de treize membres et dotée d'un capital actions de 100'000 francs.

Le président est Francis Koller de Moutier, le vice-président est Jean-Jacques Schumacher de Tavannes et le directeur est Walter Schmied de Bienne.

Parmi les entreprises étrangères qui seront présentes, relevons en particulier :

– Balzers Aktiengesell, du Liechtenstein, Diamix et Guellec, de France, Ketterer Maschinenbau, d'Allemagne.

Par rapport aux années précédentes, environ 30 % des exposants seront nouveaux et la surface d'exposition va augmenter de 10 % pour atteindre 3500 $m^2$.

**Colloque de la Commission sociale**

# Des rentiers actifs

Au cours des dernières décennies, la proportion de personnes âgées a augmenté de manière considérable dans nos sociétés. Parallèlement, depuis quelque temps, nous assistons à un changement de définition de la vieillesse ; anciennement associé au déclin, à la solitude et à la notion de charge pesant sur la société, le troisième âge devient plutôt lié au développement personnel et à la solidarité. De même, la retraite, qui était assimilée à l'oisiveté ou aux loisirs passifs devient peu à peu socialement active et utile. Ainsi, nous assistons à un grand renouvellement sur le plan des concepts et des approches.

Dans ce contexte sont apparus de nombreux organismes ou groupements qui se sont donné pour vocation de favoriser et d'orienter l'action des personnes âgées désireuses de s'engager encore de manière utile à la société.

Pour dresser l'état de la question dans nos régions, la Commission sociale de l'ADIJ a mis sur pied un colloque, qui s'est déroulé le 30 novembre 1993.

Devant le succès de cette manifestation et l'intérêt du sujet, nous avons décidé de reproduire dans nos colonnes des textes qui résument les exposés des personnes qui y sont intervenues. (ADIJ) ❑